

ETAT DES LIEUX CAMPAGNOLS



Nord-Pas-de-Calais

Cet état des lieux est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

N° 1: Bilan premier semestre 2019

Contexte

Les espèces majoritairement suivies en région

Plan de surveillance mis en œuvre

Méthodologie de suivi

Différencier les indices de surface

Bilan des observations premier semestre 2019 en Nord-Pas de Calais

Contexte

TransBioFruit.

Suite aux baisses de financements, le Comité Régional d'Epidémiosurveillance a validé, pour 2019, l'arrêt de la surveillance du territoire relative aux campagnols dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal® (BSV). Afin de maintenir une action pertinente dans ce domaine, une partie des activités précédemment menées dans le cadre du BSV est désormais réalisée avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DRAAF/SRAL Hauts-de-France).

L'objectif est de maintenir les actions visant notamment à :

- recueillir des données afin d'amender le Plan d'Action Campagnol indispensable à la mise en œuvre d'une lutte à base de bromadiolone (arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle de populations de campagnols nuisibles);
- connaître l'état sanitaire des départements afin d'alimenter en continu les données concernant les activités du ravageur sur le territoire;
- suivre dans le temps l'évolution des populations de campagnols (dynamique saisonnière, annuelle et pluriannuelle);

Les espèces majoritairement suivies en région



HAUTS-DE-FRANCE

J F M A M J J A S O N D

M M M M M M M M M M M Adulte



Campagnol terrestre

R33
RAVAGEURS
mammifères

Dégâts: Ronge les racines. Peut entraîner la mort de l'arbre, en particulier chez les jeunes.

Autres cultures fruitières touchées : Tout type de culture.

Méthode d'observation : Contrôle visuel et piégeage.

Indices de présence : tumuli, galerie superficielle, affaissement et mortalité de l'arbre.

Contrôle visuel à effectuer en traversant la parcelle dans le sens de la plus grande diagonale possible ou dans les interrangs pour les vergers palissés. Regarder la présence de tumuli dans un rectangle de 5 m sur 2,5 m.





107

TransBioFruit

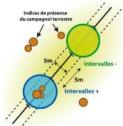
Plan de surveillance mis en œuvre

La mise en œuvre du plan de surveillance des campagnols sur le territoire des départements du Nord et du Pas-de-Calais se décline comme suit :

- 1 : Suivi sur parcelles fixes
- 2 parcelles par département
- objectif recherché : 1 culture annuelle + 1 culture pérenne

Indices de présence

- 2 : Suivi de parcelles « ponctuelles » avec comptages réguliers par des observateurs
- 3 par département
- objectif recherché : 1 culture légumière + 1 culture pérenne + 1 grande culture



Méthodologie de suivi

Pour déterminer la densité des campagnols, l'observateur réalise un parcours en traversant la parcelle dans le sens de la plus grande diagonale. Tout en marchant, il divise ce parcours en intervalles contigus de cinq grands pas d'environ un mètre chacun.

Les comptages sont

fondés sur l'observation de la présence ou de l'absence d'indices récents présents en surface : terriers et fèces tumulus (ou taupinière)...

Ces notations permettent alors d'établir le pourcentage d'infestation sur base : du nombre d'intervalles dits "+"(avec présence d'indices) / nombre total d'intervalles x 100.

Différencier les indices de surface



Intervalles -

Intervalles +





Taupe

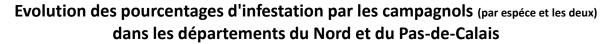


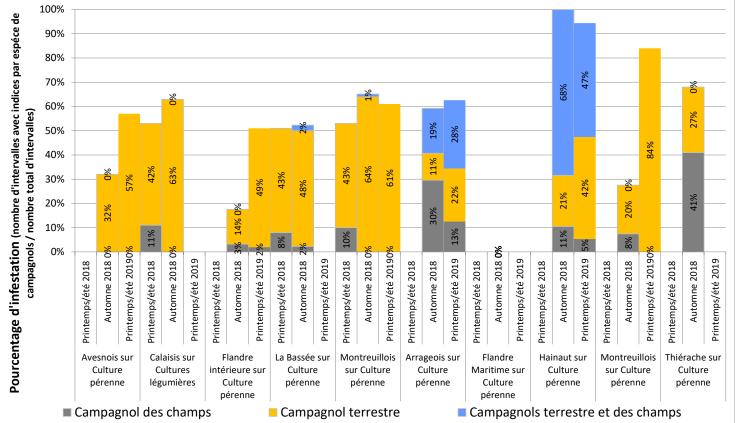






Bilan des observations premier semestre 2019 en Nord-Pas de Calais





Sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Les résultats ci-dessus sont issus du dispositif d'observations mis en place depuis 2018 afin d'établir l'état sanitaire du territoire.

À l'échelle des deux départements, une augmentation des populations a été observée au cours de ce premier semestre en parcelles pérennes. Globalement, une hausse des indices de présence de 18% a été observée en moyenne.

Une forte différence a été enregistrée au cours de ce premier semestre durant lequel le campagnol terrestre a été bien plus dynamique (+25% d'intervalles avec indices d'occupation) que le campagnol des champs en léger recul sur cette période (-5% d'intervalles avec indices d'occupation).

Cette augmentation des populations s'observe quasi parcelles exclusivement dans les niveau d'occupation « modérée » (avec environ moins de 30% d'intervalles avec indices d'occupation) au cours de l'automne dernier. Dans ces parcelles (ex. : Avesnois, Flandre intérieure Montreuillois) et de augmentations des populations sont surtout à mettre au compte du campagnol terrestre. Pour certaines, un moindre travail du sol peut également être un élément explicatif de ces hausses.

Dans les parcelles les plus occupées au cours de l'automne. avec plus de 60% d'intervalles avec indices d'occupation, les populations sont restées stables. Néanmoins, il est



possible d'observer une substitution des populations du campagnol des champs par celles du campagnol terrestre dans 2 d'entre-elles (Arrageois, Hainaut).

Autre fait marquant, les conditions relativement sèches des mois d'avril, mai et du début juin, n'ont pas incité les campagnols terrestres à réaliser des systèmes de galeries très profonds. De fait, des réseaux de galeries assez superficielles s'observent couramment en ce premier semestre 2019.



Bilan des observations premier semestre 2019 en Nord-Pas de Calais (suite)



En cultures annuelles, des traces de présences de campagnols (plus majoritairement des champs) ont été observées dans plusieurs secteurs de la région.

Sur blé tendre d'hiver, ces traces de l'ordre de 1% ont été constatées sur les secteurs de l'Arrageois et sur celui de La Bassée. Majoritairement, les parcelles concernées n'avaient pas fait l'objet d'un labour

Toujours en culture de céréales, des dégâts inférieurs à 20% ont été enregistrés dans le secteur de l'Avesnois, dans une parcelle ayant pourtant fait l'objet d'un travail du sol par labour.

Sur betterave, des pertes de pieds liées aux rongeurs ont été observées au cours de ce premier semestre 2019. De faibles pertes de l'ordre de 0,5% de pieds ont été constatées dans le secteur du Cambrésis, dans une parcelle ayant fait l'objet d'un travail du sol par labour. En revanche, des pertes plus importantes allant jusque 3% de pieds ont été enregistrées dans le secteur Lille-sud dans une parcelle n'ayant pas fait l'objet d'un labour préalable.

Les prochaines observations seront menées durant cet automne, pour participer à cette prochaine campagne, nous vous invitons à vous rapprocher de vos contacts (voir en ci-dessous).

Pour tout renseignement contactez:

Nicolas HIMBLOT au 03 22 33 67 13 ou nhimblot.fredonpic@orange.fr pour les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

Ludovic TOURNANT au 03 21 08 62 90 ou ludovic.tournant@fredon-npdc.com pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation, <u>DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie</u>